

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aménagements hydrauliques sur le sous bassin versant Nord de Criel sur Mer sur les communes du Tréport, de Criel sur Mer et de Flocques

Syndicat mixte mixte du bassin versant de l'Yères et de la côte

Il est procédé du **samedi 12 septembre au jeudi 15 octobre 2015 inclus** à une enquête publique sur le projet d'aménagements hydrauliques sur le sous bassin versant Nord de Criel sur Mer sur les communes du Tréport, de Criel sur Mer et de Flocques présenté par le syndicat mixte mixte du bassin versant de l'Yères et de la côte - 52, rue de la Libération - 76910 Criel sur Mer .

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes précitées.

Elle comprend:

- 1/ Une enquête publique loi sur l'eau (articles L 214 -1 et suivants du code de l'environnement).
- 2/ Une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général.
- 3/ Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.
- 4/ Une enquête parcellaire.

L'autorité compétente pour prendre les décisions d'autorisation, de déclaration d'intérêt général et de déclaration d'utilité publique est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans la mairie des communes précitées où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Un registre destiné à recevoir les observations, propositions et contre propositions seront ouverts pendant la même période dans la mairie des communes précitées.

Mr Bernard Ringot, ingénieur en chef des ponts, eaux et forêts retraité, commissaire enquêteur, recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans les mairies de Criel sur Mer les samedi 12 septembre 2015 de 10h à 12h et jeudi 15 octobre 2015 de 14h à 17h ; Flocques les jeudi 24 septembre 2015 de 14h30 à 17h30 et samedi 3 octobre 2015 de 9h à 12h.

Il a pour suppléant Mr Max Martinez, conseiller technique retraité.

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Criel sur Mer, commune siège de l'enquête.

Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à la mairie de Criel sur Mer, à l'adresse mail suivante: accueil@criel-sur-mer.fr

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mr Pierre Lemesle, technicien de bassin versant au syndicat mixte mixte du bassin versant de l'Yères et de la côte - Tel : 02.35.50.61.24

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes précitées.